

Procédure SAV de renvoi du détecteur de marque « FIRE ANGEL ST 620 » au fournisseur ONELEC:



En cas de dysfonctionnement du détecteur de fumée (malgré l'application des consignes d'entretien du détecteur et les différents tests de fonctionnement), voici la procédure SAV fixée par le fabricant :

Veillez envoyer le détecteur (dans une enveloppe A4 simple ou en Colissimo, le fabricant ne prend pas en charge les frais d'envoi) avec la fiche d'information ci-jointe remplie par vos soins (selon les conditions fixées par le fabricant) à l'adresse indiquée en haut à droite du document, a savoir :


ONELEC SAS , Service Après-Vente, ZAC de Montrambert-Pigeot 42150 LA RICAMARIE

Dès réception du détecteur, le fabricant testera celui-ci pour déterminer la cause du dysfonctionnement et prendra en charge le cas échéant l'envoi d'un nouveau détecteur (appareil + envoi).



ONELEC SAS
Service Après-Vente
ZAC de Montrambert-Pigeot
42150 LA RICAMARIE

Echange du produit SAV du client PICARD SERVICES

NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE		
MAIL		
 FireAngel ST620	QUANTITE	Numéro(s) de lot : - -

Partie réservée à ONELEC

Date de réception :

Contôleur :

Conformité du produit :

OUI

NON